

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 2
en date du 21/02/2019

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
<p><u>Présents :</u> Directrice: Mme Peres</p> <p>Enseignants : Mme Bigot Mme Bristeau Mme Cintas Mme Dabadie Mme Dancer Mme Danguillaume Mme Defay Mme Garrigues Mr Heliot Mme Henry Mme Lapchin Mme Palvadeau Mme Perot Mme Pommaret Mme Seco Mme Vo Anh-Phi Mme Yon</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u></p>	<p><u>Présents :</u></p> <p>AAPE : Mme Gonzalvez Mr Defrance Mme Heib Mme Khorn Mme Lachiver Mme Marée Mme Métayer Mme Mogliati Mme Latroy Mme Meric Combes</p> <p>FCPE : Mme Ferrer Mme Fourmond Mme Manceau Philippot Mme Zaganjor</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u></p> <p>AAPE : Mme Pilatre</p> <p>FCPE: Mme Koehl</p>	<p><u>Présents :</u> Le Maire: Mr Lemoine Coordinateur mairie : Mr Merlin</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u></p>

Désignation du secrétaire de séance : **Mme Pommaret**

Début du conseil : **18h30**

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Approbation du procès verbal

Le procès verbal du conseil d'école du 8 novembre 2018 est approuvé par le conseil.
A la demande de Mme Allora Inspectrice de l'Education Nationale, il est rappelé
les compétences du conseil d'école :

- Sur proposition du directeur d'école, il adopte le projet d'école, vote le règlement intérieur.
- Il donne son avis sur les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration, la protection et la sécurité des enfants, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République
- Il est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école

Mme Peres informe le conseil d'école du changement d'enseignant pour la classe de CM1

Monsieur Meghaichi sera remplacé par Madame Vo jusqu'aux vacances de Pâques puis l'alternance de 3 semaines reprendra avec Mme Guibert.

Mme Lapchin partira en stage d'anglais du 11 mars au 31 mars. Elle sera remplacée par Madame Bernon

Présentation des missions du réseau d'aides

Le réseau d'aides qui intervient sur l'école élémentaire de Jouars-Pontchartrain est composé

- D'un enseignant spécialisé pour les aides à dominante relationnelle : Mme Mallard
- D'un enseignant spécialisé pour les aides à dominante pédagogique : Mr Caradec
- D'une psychologue scolaire Mme Defay

Ce réseau intervient sur un vaste secteur jusqu'à Beynes.

Mme L'inspectrice a donné des moyens à l'école en début d'année pour que sur 2 journées, enseignants et réseau d'aides puissent échanger sur les situations et les besoins particuliers des enfants de l'école.

Madame Defay précise que les familles sont toujours informées et donnent leur accord pour la prise en charge de leur enfant. Elle participe, avec les autres membres du réseau, aux équipes éducatives, fait des bilans psychométriques mais pas de suivi thérapeutique. Elle travaille auprès des enfants de la classe Ulis et des enfants ayant des difficultés scolaires diverses et importantes sur les autres classes de l'école.

Méthode de la préoccupation partagée

Quelques postulats pour définir la méthode :

- Les situations de harcèlement qu'on appelle plutôt situations d'intimidation sont des phénomènes de groupes. La violence du groupe n'est pas celle des individus.
- La peur est le moyen de pression du groupe
- Mais il existe toujours chez les membres du groupe un désir de sortir de cette situation
- La posture la plus efficace n'est donc pas de sanctionner les intimidateurs mais de les amener à modifier leurs comportements.
- Il faut, par des entretiens individuels défaire la dynamique de groupe qui a provoqué la situation d'intimidation et faire naître chez les enfants un sentiment d'intérêt commun.

Mme Mallard, Mr Caradec, Mme Defay et Mme Peres sont engagés dans un pôle ressource et peuvent être amenés à intervenir lors d'une situation préoccupante.

Dans le règlement intérieur, un paragraphe est dédié à cette action

« Harcèlement entre élèves : Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale. A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un ou deux enseignants du pôle ressource avec l'accord de l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription. »

Modalités de passage de classe

Mars- avril : réunion des conseils de maîtres qui proposent aux familles, après avis de L'Inspectrice,

- Le passage de l'élève au niveau supérieur
- Le redoublement
- Le raccourcissement de la durée d'un cycle

Ces propositions sont adressées aux familles pour avis. Elles ont quinze jours pour faire connaître leur réponse écrite.

La fiche de passage est présentée aux membres du conseil d'école.

Avril-mai : le conseil de maîtres arrête les décisions de poursuite de scolarité qui sont notifiées aux familles. Celles-ci retournent la notification à l'école dans un délai de quinze jours.

Si la famille est en désaccord avec l'école, elle peut saisir, par l'intermédiaire de la directrice, dans un délai de quinze jours, la commission départementale d'appel pour déposer un recours.

A noter :

A l'école élémentaire, ce n'est qu'à titre exceptionnel que le redoublement ou le raccourcissement peuvent être proposés, dans le cadre où le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes rencontrées par l'élève.

Le conseil de maître ne peut se prononcer que pour un seul redoublement ou pour un seul raccourcissement de la durée d'un cycle durant toute la scolarité primaire d'un élève.

Absentéisme

Rappel : lorsqu'un enfant a manqué la classe sans motif légitime ni excuses valables au moins quatre demi-journées complètes dans une période d'un mois, l'école peut être amenée à faire un signalement.

L'absence d'un enfant à l'école pour partir aux sports d'hiver hors des périodes de vacances ne constitue pas une excuse valable et l'école n'a pas à fournir de travail par avance.

MISE EN ŒUVRE DE L'AVENANT DU PROJET D'ECOLE

Les projets théâtre, cinéma, sport

La classe de CE1 de Mmes Bristeau et de Mme Gibert, la classe de CE1 de Mme Seco sont engagées dans le projet « Théa » financé par l'OCCE (Organisme Central de la Coopération à l'Ecole).

Intervention d'un acteur, Mr Robert Brideau, dans chaque classe à raison de 6h par classe. Chaque classe restituera son travail devant les autres classes engagées dans le projet en juin sur la scène du Scarabée à La Verrière.

Les classes de CE1/CM1 de Mme Yon et la classe de CM2 de Mme Cintas travaillent avec Mme Beziel une adaptation théâtrale du roman de Roald Dahl « Matilda ». Il y a 10 rencontres d'une heure par classe prévues avec la comédienne pour un travail d'improvisation, de jeux sur le texte et de jeux de rôles.

En classe, un travail de lecture, d'expression orale et de prise de parole est fait sur ce roman.

Restitution le mardi 28 juin à 20h30 pour les familles.

Ce projet est proposé par la médiathèque et financé par la mairie de Jouars-Pontchartrain.

La classe de CM2 de Mme Pommaret, les classes de CM1 de Mmes Perot, Lapchin et Guibert participent au projet « école et cinéma » sur le thème de cette année « Allez les filles ».

Les élèves ont visionné un court métrage « La petite vendeuse du soleil » le mardi 5 février. Ils verront un film d'animation « Tout en haut du monde » le mardi 16 avril.

Une réalisatrice viendra dans les classes pour approfondir la lecture d'un des films proposés et accompagner le travail de réflexion et d'analyses fait en classe.

La classe de CM2 de Mme Pommaret, les classes de CM1 de Mmes Perot et Lapchin ont proposé un projet escrime à leurs classes. Après une formation de deux jours pour les enseignantes et un prêt de matériel pédagogique départemental, les élèves ont pu s'initier à ce sport.

USEP : 4 classes de l'école adhèrent cette année à l'association pour un coût de 5€ par élève.

L'USEP organise des rencontres sportives, prête du matériel. Une rencontre est prévue vendredi 22 février.

Pas de compétition mais entraide et coopération. De nombreux ateliers sont prévus. La gestion des ateliers et l'encadrement des élèves seront pris en charge par 3 classes qui organiseront cette rencontre pour les classes invitées.

Les classes de découverte « Périgord »

Les classes de CE2 de Mmes Garrigues et Palvadeau partent en classe de découverte « Périgord » du 15 au 19 avril. 7 adultes accompagnent les 50 enfants pour ce séjour. Au programme, nombreuses visites et ateliers pour les enfants : visite de Sarlat avec ses vestiges du Moyen Age et de la Renaissance, de Lascaux

et de l'espace cro magnon, visite commentée du Préhisto Parc sous forme de jeux sur les traces de Néandertal et de cro magnon, puis les Eyzies et la grotte de Rouffignac à bord d'un petit train etc...

Toutes les informations seront données aux familles avant le départ.

Les élèves dont les familles n'ont pas souhaité qu'ils participent à ce projet seront accueillis dans les classes pendant ce séjour (3 élèves dont 2 en inclusion Ulis).

Aucun élève n'a été écarté de ce séjour pour des raisons financières. Les classes de découvertes ne sont pas financées par la coopérative de l'école mais grâce à une aide importante de la mairie (6512,70€).

Cela permet de réduire le coût restant à charge pour les familles. Le paiement se fera directement en mairie par chèque.

Permis piéton

En collaboration avec la police municipale, les 3 classes de CE2 participeront au permis piéton .

Classe de Mme Garrigues le lundi 8 avril après midi, classe de Mme Danguillaume le mardi 9 avril au matin, classe de Mme Palvadeau le mardi 9 avril après midi.

Un demi groupe travaillera en classe avec des vidéos sur les TNI, l'autre demi groupe partira dans les rues proches de l'école pour les travaux pratiques. La remise officielle du permis piéton aura lieu le vendredi 12 avril au foyer rural en présence de Monsieur le Maire.

Mise en route de l'ENT

La municipalité a financé un ENT (Espace Numérique de Travail) pour l'école élémentaire Prévert en collaboration avec Yvelines numériques et a ainsi répondu à la demande de l'école pour améliorer les échanges pédagogiques entre les classes, entre l'école et les parents.

Une réunion d'information pour tous les parents qui le souhaitent sera programmée avec le référent numérique de la circonscription Monsieur Christian Fève avant les vacances de Pâques pour l'ouverture de l'Espace Numérique de Travail. Un sondage est en cours de préparation pour déterminer le nombre de personnes susceptibles d'être présentes ainsi que le lieu et la date.

Les parents recevront leur code de connexion avant les vacances d'avril. La mise en route sera progressive.

Dans un premier temps certaines classes ouvriront leur blog ainsi que la mise en ligne du cahier de texte.

Les parents d'élèves demandent la possibilité d'avoir un espace pour les fédérations. La question est à l'étude.

LIAISONS MATERNELLE/COLLEGE

La liaison maternelle/élémentaire

Comme chaque année, les élèves de grande section viendront, au mois de juin, avec leurs enseignantes visiter les locaux de l'école élémentaire et s'y repérer. Un travail avec les classes de CP sera mis en route pour permettre une première adaptation à l'école élémentaire.

Une réunion d'information pour les nouveaux parents aura lieu le samedi 22 juin à 9h30 dans la salle polyvalente de JP3. Elle sera suivie d'une visite de l'école.

Comme chaque année, l'école élémentaire recevra l'école maternelle pour le carnaval annuel le vendredi 29 mars à 10h. Les élèves de l'élémentaire pourront se déguiser et présenteront une petite chorégraphie aux élèves de maternelle et à leurs parents.

La liaison élémentaire/ collège

Les classes de CM2 iront visiter le collège le lundi 20 mai ou le jeudi 6 juin.

Des conseils école/ collège sont prévus le jeudi 4 avril et le jeudi 6 juin au collège Saint Simon.

Besoin d'harmonisation entre les écoles et le collège en particulier sur les dates des manifestations de juin. Cette année la journée d'information du collège est en même temps que la kermesse des écoles.

Les nombreux changements de planning pour l'attribution des salles du gymnase ne sont pas faciles à gérer pour les enseignants qui ont prévu leurs programmations d'activités pour tout un cycle.

Un projet danse entre le CP de Mme Henry et une classe de 6^{ème} de Mme Godin est en cours de réalisation avec des rencontres entre les classes tous les 15 jours au foyer rural.

Au programme : danse contemporaine, fabrication d'instruments, chants...

Ce spectacle sera présenté le mardi 25 juin aux familles dans le foyer rural.

PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITE

Point chauffage et clés

A la demande des fédérations, Monsieur Le Maire donne les informations techniques nécessaires pour comprendre les problèmes de chauffage rencontrés récemment. Il reste encore des travaux à effectuer à JP4. Les problèmes devraient être résolus au retour des vacances de février.

Les enseignants soulignent les problèmes de clés récurrents.

Les différents exercices de sécurité

Un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) confinement a eu lieu le vendredi 25 janvier.

L'exercice a débuté à 9h30 et s'est terminé à 11h30. Cet exercice permet de vérifier les conditions matérielles de sécurité, la mise en application des consignes de sécurité. Cet exercice a duré 2heures et s'est malheureusement déroulé en période de grippe...La date de l'exercice n'est pas décidée par l'école mais fixée par les autorités compétentes pour tout un bassin d'établissements.

A noter : JP2 a été momentanément évacué le mardi 19 février car une fuite de gaz avait été suspectée au foyer rural. Les pompiers intervenus rapidement ont levé tout risque de danger et les élèves ont regagné les classes.

Le PPMS intrusion a été réalisé au cours du premier trimestre.

L'école réalise aussi 3 exercices de sécurité dans l'année en lien avec les services techniques municipaux.

L'exercice du deuxième trimestre a été réalisé le mardi 12 février de 9h30 à 10h sur les 3 bâtiments de l'école.

Les actions impulsées par la municipalité

L'école va être équipée de 3 nouveaux VPI pour les classes de Mmes Bigot, Henry et Seco. Il y aura ainsi 13 classes équipées en VPI pour 16 classes de l'école. Les enseignants remercient la Mairie pour cet effort conséquent. Il y aura aussi une amélioration du débit internet avec l'arrivée de la fibre dite noire qui alimentera tous les bâtiments communaux dont l'école élémentaire et maternelle.

Un partenariat pour des visiconférences avec le comité de jumelage pour Hammon en Louisiane est à l'étude car plusieurs classes sont intéressées pour ce projet (classes de Mmes Lapchin, Perot, Bristeau, Cintas et Yon)

La remise des prix pour les élèves de CM2 sera organisée comme chaque année. La date reste à déterminer.

La fête du sport organisée avec les animateurs du service périscolaire se déroulera fin juin.

Mr Merlin explique les projets engagés avec le Chep :

Sur la propriété d' Ergal, aménagement d'un espace pédagogique pour faire découvrir les différents milieux aux élèves(espace boisé, espace humide...). Ce sera un lieu d'initiation et de protection de la nature.

Ce lieu sera ouvert le 11 mai à la population puis les classes pourront ensuite le visiter au mois de juin.

Des carrés potagers seront aménagés pour toutes les classes et sur les 3 bâtiments de l'école.

Les élèves du Chep travailleront en liaison avec les enseignants pour installer ces potagers et apporter leur aide et conseils.

La municipalité a établi un PEDT (Plan Educatif De Territoire) « Plan mercredi » pour permettre un partenariat entre les écoles, le périscolaire, les associations).

A noter : Fin avril un animateur du centre de loisirs accompagnera les deux classes qui partent en classe découverte Périgord. Il prendra en charge l'animation des soirées sous la responsabilité des enseignantes. Ce Plan sera présenté le mardi 19 mars au comité de pilotage.

Dans le cadre du PEDT, Mme Peres souhaite la mutualisation des locaux de l'école et du périscolaire. Et la possibilité pour l'école d'utiliser, en cas de besoin, les salles inoccupées en journée du périscolaire.

Mr Merlin précise qu'il en faut faire chaque fois la demande car ce ne sont pas des locaux scolaires.

Mme Peres rappelle qu'il est difficile de mener certaines activités (théâtre, danse...) avec une seule salle polyvalente pour les 16 classes de l'école. La salle polyvalente est par ailleurs occupée le soir par des associations.

La municipalité précise que le bâtiment JP4 est réservé pour une future ouverture de classe.

Mme Peres précise qu'à ce jour, les effectifs restent stables. L'école va laisser partir en 6^{ème} 76 élèves et 80 élèves de GS sont prévus pour intégrer les classes de CP. Si les effectifs augmentent, ce ne sera donc qu'avec l'apport de nouveaux habitants. A cette époque de l'année scolaire, il n'y a pas beaucoup de lisibilité mais l'évolution est suivie avec précision et les fédérations seront régulièrement informées de l'état des effectifs.

LES SORTIES CULTURELLES

Les actions avec la médiathèque

Pour ce deuxième trimestre, en complément des visites régulières des classes, la médiathèque a proposé, le vendredi 15 février, aux classes de CM2 et à la classe de CM1 de Mme Guibert un spectacle intitulé « la cuisine de Carmen ». Ce spectacle a été d'un grand intérêt pour les enfants qui l'ont beaucoup apprécié.

Les sorties scolaires

Dans le cadre du projet « Théa » les classes de CE1 de Mmes Bristeau et Seco sont allées au théâtre Montansier à Versailles pour voir le spectacle « l'ogrelet » le jeudi 14 février de 13h à 16h.

Pour le troisième trimestre plusieurs sorties culturelles sont déjà prévues

Le vendredi 7 juin spectacle pour les 3 classes de CP « L'enfant et l'orchestre » à Versailles au théâtre Montansier puis pique nique et visite des jardins de Versailles

Lundi 24 juin les classes de CE2 de Mmes Garrigues et Palvadeau iront au Musée archéologique de Saint Germain en Laye en complément de leurs classes découverte « Périgord »

Kermesse de fin d'année

Les écoles chartripontaines remercient les enseignants pour leur investissement lors de la kermesse 2018. La kermesse de l'année dernière a rapporté 4153€, les adhésions à l'association 1700€ et la vente d'objets 2439€. Un don de 5250€ sera fait à l'école pour financer les sorties scolaires et les différentes actions culturelles.

La kermesse 2019 aura lieu le samedi 15 juin. Le spectacle de l'école se déroulera de 11h30 à 12h30 avant l'ouverture de la restauration. Les élèves préparent un spectacle autour des arts visuels pour marquer les 500 ans de la mort de Léonard de Vinci et les 100 ans de la mort de Renoir. Nous suivrons l'évolution de la peinture et de la sculpture à travers les différentes époques historiques par des productions visuelles, des chants, des danses....)

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 8 juin à 18h30 en salle polyvalente de JP3. Après un diaporama sur la journée lampions de Noël, la séance est levée à 20h45

Signature du président du conseil d'école

Dominique PERES



Signature du secrétaire de la séance

Valérie POMMARET

